



Commune de Biviers

Eléments de synthèse sur l'atelier de concertation du 19 mai 2015

Modalités de mobilisation pour l'atelier

Pour inviter les habitants à participer à l'atelier, la commune a réalisé différents supports de communication :

- Tract d'information dans toutes les boîtes aux lettres
- Affiche panneaux municipaux (22)
- Affiche A0
- Article sur le site internet de la commune
- Article dans le bulletin municipal

Organisation de l'atelier

51 personnes se sont inscrites à l'atelier, 45 participants étaient présents à l'atelier. Un cahier de concertation a été proposé aux participants, seule une remarque a été consignée.

La soirée s'est déroulée en 4 temps :

- accueil des participants par Mr le Maire
- présentation en groupe complet de la procédure PLU et de ses enjeux supra communaux et municipaux
- travail en demi-groupe pour recueillir les remarques des habitants sur 2 thématiques : les éléments forts du cadre de vie à Biviers et le maintien de l'attractivité de la commune
- retour sur la soirée et sur la suite de la démarche de concertation en groupe complet

Travail effectué lors des ateliers en demi-groupe

Le travail mené avec les habitants s'est déroulé en demi-groupe eux-mêmes divisés en groupe de 5, 8 personnes. A cette occasion, chaque groupe a pu consigner sur un document ses remarques et ses souhaits sur la question du cadre de vie à Biviers et sur le maintien ou le renforcement de l'attractivité de la commune. A travers ces

deux problématiques, de nombreux thèmes ont été abordés : logement, typologie de l'habitat, taille des parcelles, environnement, commerces, équipements, agriculture, déplacements...

Synthèse des échanges

Les échanges font apparaître que très majoritairement les habitants sont **attachés au caractère semi-rural et à la tranquillité de la commune**. Ils souhaitent que cela soit pris en compte dans le PLU. Ils disent très clairement que **les vues sur les montagnes** doivent être préservées et insistent sur la nécessité de **limiter la hauteur des bâtiments** des futures constructions mais aussi celle de la végétation au sein des propriétés.

Ils font état aussi d'un fort **attachement à l'activité agricole et aux espaces naturels** mais soulignent l'importance d'entretenir ces espaces.

Concernant le logement, les avis sont plus partagés sur la typologie. Certains souhaitent que la priorité soit donnée aux constructions individuelles, d'autres mettent en avant l'importance de construire un habitat plus collectif pour accueillir de jeunes ménages. En ce sens, de nombreux participants ont fait état de la **difficulté pour les enfants des habitants actuels de construire sur la commune** (division de parcelle à envisager dans le PLU ?) et pour les **séniors de trouver des structures d'accueil**. Sur le dimensionnement des parcelles, les avis convergent sur **le maintien de grandes surfaces**.

Sur les déplacements, deux sujets ressortent très nettement : la **valorisation des cheminements piétons et la création de parkings** à proximité des transports en commun (RD90) et pour favoriser le développement du co-voiturage.

Enfin sur l'attractivité, les habitants souhaitent une plus forte **implantation de commerces et de services** à condition de les installer à proximité de la RD secteur Super U ou sur la centralité écoles / crèche / MPT.

Détail des échanges

→ *Cadre de vie / environnement*

❖ Entre 6 et 8 remarques

- préserver le caractère semi-rural de la commune
- préserver les vues sur les montagnes
- maintenir l'activité agricole sur Biviers
- préserver la tranquillité, le calme

❖ Entre 3 et 5 remarques

- favoriser l'accueil de jeunes ménages
- limiter les hauteurs d'arbres

❖ Entre 1 et 2 remarques

- continuer à mettre en valeur la vie associative
- développer les solidarités inter générationnelle

→ *Logement*

❖ Entre 3 et 5 remarques

- limiter la hauteur des bâtiments (8m)
- favoriser l'habitat collectif et participatif
- difficulté pour les enfants et les séniors de rester sur la commune
- exclure une taille minimum pour les parcelles

❖ Entre 1 et 2 remarques

- donner la priorité aux logements individuels et en complément si besoin aux villas groupées
- conserver des zones à faible coefficient d'emprise au sol pour maintenir des respirations
- développer la mixité sociale
- repenser la possibilité de construire en bordure surtout pour les petites parcelles
- favoriser une faible densité d'habitat
- prévoir la possibilité de diviser les terrains
- ne pas autoriser les toits terrasses

→ *Attractivité*

❖ Entre 3 et 5 remarques

- créer des commerces de proximité et des services et favoriser l'implantation de professions libérales à proximité des transports en commun et/ou des écoles

❖ Entre 1 et 2 remarques

- favoriser l'implantation de zones d'emplois à Biviers
- maintenir l'activité du bar du village
- favoriser la création d'activité agricole (cf Montbonnot Citrouille)

→ *Déplacements*

❖ Entre 3 et 5 remarques

- favoriser la création des circulations douces et la valorisation des cheminements piétons par la végétation et l'installation de bancs
- Créer des parkings visiteurs, co-voiturage et accès transports en commun

❖ Entre 1 et 2 remarques

- végétaliser les bords des axes routiers secondaires
- améliorer la fréquence et la fiabilité des transports en commun
- conserver la fluidité de la circulation
- prévoir un plan de circulation cohérent en prévision des futures constructions

- ne pas augmenter la circulation au sein de la commun car il y a déjà des difficultés d'accès